

LA LANTERNE



GRANDE CULTURE

N°1 MENSUEL - Aout/Septembre 2025 – 6€ TTC / papier

www.agrilanterne.com



DOSSIER P.4 & 6

Prix agricoles : pourquoi la région AURA résiste mieux que le reste de la France

- Marchés Grandes Cultures août 2025 -

PAGE 2 & 3

Bilan provisoire
des rendements
2025 en
Auvergne-Rhône-
Alpes Rendements

A LA UNE

PAGE 7 & 8

Réglementations agricoles 2026 : ce
qui change pour vos enregistrements
phyto et factures à la rentrée

PAGE 10 & 11

Focus technique d'Août :
Intercultures d'automne
en AURA : produire,
protéger, gagner

PAGE 13

Point sur les aides
que vous auriez
droit



Chères agricultrices, chers agriculteurs,

Si vous tenez ce premier numéro de **La Lanterne Grande Culture** entre vos mains, c'est que, comme moi, vous croyez qu'avoir une information claire, locale et utile est devenu indispensable pour prendre les bonnes décisions à la ferme.

L'idée de ce journal est née au fil de mes échanges sur vos exploitations, autour d'un café, dans un bureau ou au bord d'un champ. J'ai souvent entendu la même chose : « *On nous parle de chiffres, mais rarement de notre réalité à nous, ici.* » Ce manque, j'ai voulu le combler.

2025 nous rappelle que chaque campagne est unique : des blés et orges d'hiver au top, un colza qui reprend des couleurs, mais des maïs et tournesols qui souffrent de la soif. Pourtant, malgré les contraintes climatiques et réglementaires, vous avez su rebondir, innover, et continuer à produire avec passion.

Dans ce numéro, vous trouverez des repères concrets : un **bilan détaillé des rendements régionaux**, un **point clair sur vos obligations phytosanitaires à venir**, un **dossier marché** qui explique pourquoi l'AURA tient mieux le cap que d'autres régions, et un **focus sur les technologies** qui peuvent réellement faire la différence dans vos champs.

Mon objectif est simple : que chaque lecture vous apporte au moins une idée, un conseil ou un chiffre qui vous aide dans vos choix de demain. Ce journal est pensé pour vous, avec vous, et grâce à vous.

Restons éclairés, restons unis, et avançons ensemble vers une agriculture qui reste fière de ses racines et tournée vers l'avenir.

Camille Bourjac

Gérante – **Agri' Lanterne**

PAGE 2 & 3

Bilan provisoire des rendements 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes Rendements observé en région Auvergne Rhône Alpes

PAGE 4 à 6 – Notre dossier

« Prix agricoles : pourquoi l'AURA résiste mieux que le reste de la France » - Marchés Grandes Cultures – Août 2025 –

« Economie : Tendances nationales et internationales »

PAGE 7 & 8

Réglementations agricoles 2026 : ce qui change pour vos enregistrements phyto et factures à la rentrée

PAGE 9 & 10

Technologies innovantes pour réduire l'usage des phytosanitaires en grandes cultures : pulvérisateurs optimisés, OAD et drones –

PAGE 10 & 11

Focus technique d'Août : Intercultures d'automne en AURA : produire, protéger, gagner

PAGE 12

Point Météo en AURA - Prévisions du 10 au 22 août 2025

PAGE 13

Point sur les aides que vous auriez droit

A méditer : Ils en parlent, on parle, vous en parlez : Loi Duplomb : censure, colère et mobilisations en AURA

PAGE 14

Les accompagnements Agri' Lanterne

Bilan provisoire des rendements 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, les premières estimations de rendement et de surfaces pour la campagne 2025 proviennent des données officielles **Agreste** ([source ici](#)). Elles ont été publiées début juillet et arrêtées au **1er août 2025**. Ces chiffres sont **provisoires**, car plusieurs récoltes ne sont pas encore terminées, en particulier celles des cultures de printemps et à cycle long telles que le **maïs grain**, le **soja**, le **sorgho** ou encore une partie des **tournesols**.

Les valeurs finales pourront évoluer dans les prochaines semaines, à la hausse ou à la baisse, en fonction des conditions météorologiques de fin de cycle, de la qualité de la maturation, et des contraintes liées aux fenêtres de récolte. Un automne sec et ensoleillé pourrait améliorer la qualité et le calibrage, tandis que des épisodes pluvieux prolongés pourraient entraîner des pertes ou des déclassements.

Un **contexte climatique contrasté**, par un **enchaînement de conditions météo atypiques**, créant de fortes disparités entre cultures et zones géographiques.

Hiver 2024-2025 : doux, avec peu de gel, ce qui a favorisé une bonne implantation des céréales d'hiver et du colza. Les semis précoces ont pu s'installer sans difficulté majeure.

Printemps 2025 : sec et chaud, avec un déficit hydrique particulièrement marqué en mai et juin, pénalisant fortement les cultures de printemps en phase critique de croissance et de reproduction.

Été 2025 : ponctué d'orages localisés. Certaines zones ont reçu des pluies salvatrices, tandis que d'autres sont restées déficitaires en eau. Cette hétérogénéité a accentué les écarts de rendement, parfois même à l'intérieur d'un même canton.

Le résultat : **des cultures d'hiver globalement performantes** grâce à leur cycle anticipé et mieux adapté aux conditions observées, et des **cultures de printemps fragilisées** par le manque d'eau au moment clé.

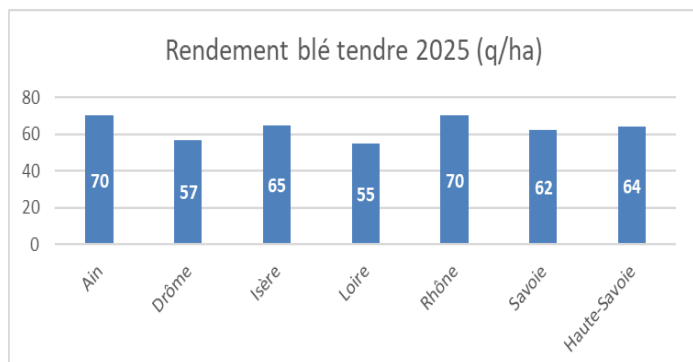
Céréales d'hiver : un millésime record avec des résultats particulièrement encourageants.

Blé tendre d'hiver

>Les rendements progressent de **+5 % dans la Loire** à **+32 % dans l'Ain** par rapport à 2024.

>Les meilleures plaines atteignent **70 quintaux par hectare**, dépassant la moyenne nationale (68,4 q/ha).

>Les facteurs de réussite : sols profonds, semis précoces favorisés par l'automne doux, pluies opportunes en mars et faible pression des maladies grâce à un climat sec.



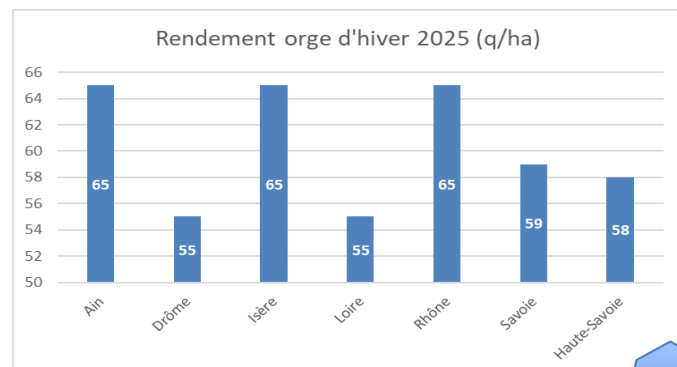
Orge d'hiver

>Rendements compris entre **58 et 65 q/ha**, soit **+10 à +41 %** selon les départements.

>La moyenne régionale se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale (61,4 q/ha).

>L'orge a bénéficié d'une implantation souvent précoce et d'un enracinement efficace, permettant de valoriser l'humidité du sol accumulée en hiver.

Ces performances confirment l'intérêt stratégique de ces cultures, en particulier dans des zones comme l'Ain, le Rhône ou l'Isère, où elles contribuent à la stabilité économique des exploitations.



Colza : le grand retour

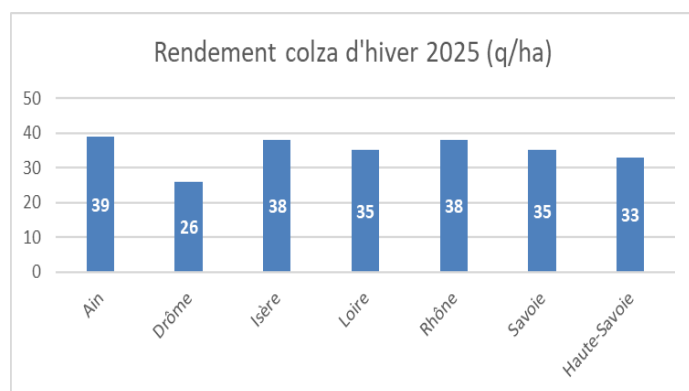
Après plusieurs campagnes marquées par une baisse des surfaces, le **colza d'hiver** retrouve une place importante dans les rotations.

> Rendements allant de **33 à 39 q/ha**, en hausse de +6 % à +37 % par rapport à 2024.

> La moyenne nationale (~33 q/ha) est dépassée dans la majorité des départements d'AURA.

> Facteurs de succès : hiver doux allongeant la phase végétative, bonne floraison, faible pression des ravageurs et conditions favorables au remplissage des siliques.

Ces résultats redonnent confiance aux producteurs et renforcent l'idée que le colza, bien conduit et bien positionné, peut redevenir une culture rentable dans la région.



Cultures de printemps : l'ombre au tableau

Les cultures de printemps ont souffert, avec des résultats globalement en retrait.

Maïs grain

> Recule de rendement allant de **-6 % en Haute-Savoie à -26 % dans le Puy-de-Dôme**.

> Moyennes régionales : **72 à 89 q/ha**, contre ~88 q/ha au niveau national.

> Les restrictions d'irrigation précoces et la floraison en période de forte chaleur ont fortement limité le potentiel.

En conclusion : le maïs irrigué non sécurisé devient un **choix risqué** sans garantie d'eau.

Tournesol

> Rendements très hétérogènes : **+49 % dans l'Allier et la Haute-Loire**, mais **-12 à -21 %** dans l'Isère et l'Ain.

> La pluviométrie estivale et la précocité variétale expliquent ces écarts. Les exploitations ayant adapté la date de semis et choisi des variétés tolérantes à la sécheresse ont mieux résisté.

Comparaison nationale

En 2025, l'AURA présente un profil contrasté par rapport à la moyenne française :

- **Céréales d'hiver** : supérieures ou équivalentes à la moyenne nationale, avec un net avantage dans les zones de plaine.
- **Colza** : au-dessus de la moyenne française, confirmant son potentiel dans la région.
- **Maïs** : nettement en retrait, illustrant la vulnérabilité régionale aux contraintes hydriques

Repères pour les assolements 2026

L'analyse 2025 conduit à plusieurs recommandations pour la prochaine campagne :

1. **Consolider les céréales d'hiver** dans les zones de plaine, en capitalisant sur leur stabilité et leur rendement.
2. **Limiter le maïs irrigué** lorsque l'accès à l'eau n'est pas sécurisé.
3. **Introduire ou développer des variétés tolérantes à la sécheresse** pour le tournesol et le maïs.
4. **Diversifier les cultures de printemps** afin de répartir les risques (sorgho, soja, protéagineux).

Economie - Prix agricoles : pourquoi l'AURA résiste mieux que le reste de la France

En Auvergne-Rhône-Alpes, la campagne 2025 s'inscrit dans un contexte contrasté. Les rendements de céréales d'hiver s'annoncent excellents, soutenant la qualité et les disponibilités sur le marché, tandis que les cultures de printemps subissent les effets d'un déficit hydrique prolongé. Les prix, influencés par la dynamique mondiale et les récoltes record aux Amériques, restent cependant relativement fermes pour certaines filières.

Contexte général : entre abondance mondiale et disparités régionales

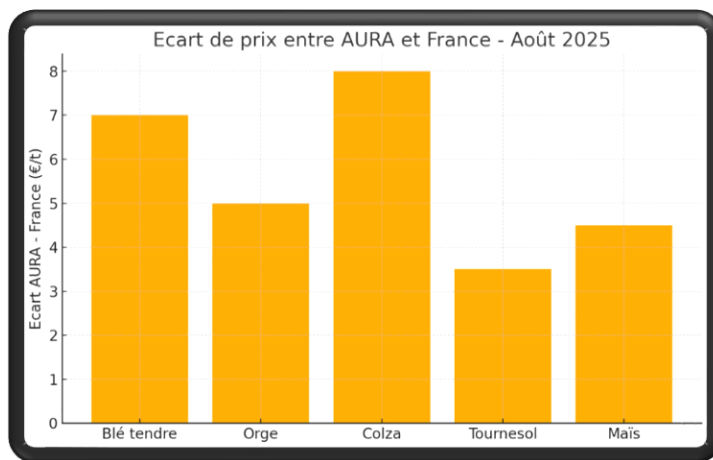
Les récentes publications d'Agreste et les analyses de marché confirment une tendance lourde : les récoltes record de blé en Russie, d'orge en Australie et de maïs aux États-Unis pèsent sur les cours mondiaux. Sur Euronext, les contrats blé tendre ont reculé de près de 20 €/t depuis le printemps. Toutefois, en AURA, la bonne qualité des lots et la demande locale en alimentation animale amortissent la baisse.

Le marché reste influencé par :

- **La météo mondiale** : conditions favorables dans les grands bassins exportateurs.
- **La parité euro/dollar** : un euro faible favorise les exportations européennes.
- **Les coûts logistiques et énergétiques** : toujours élevés, ils limitent les baisses sur le marché physique.

Repères de prix – Relevé au 5 août 2025

Culture	Région / Département	Prix Régional / Département €/t	Prix France €/t
Blé tendre	Ain-Rhône- Isère	195	188
Blé tendre	Drôme-Ardèche	195	
Orge	Drôme-Ardèche	190	185
Colza	Ain-Rhône- Isère	450	442
Colza	Drôme-Ardèche	448	
Tournesol	Ain-Rhône- Isère	508	505
Tournesol	Drôme-Ardèche	509	
Maïs	Ain-Rhône- Isère	200	198
Maïs	Drôme-Ardèche	205	
Pois	National	259-291	



Explication

Qualité supérieure et demande locale
 Offre limitée et marché animal soutenu
 Meilleurs rendements et demande biodiesel



Blé tendre

- Contexte : Les rendements 2025 dépassent les 70 q/ha dans les meilleures zones, supérieurs à la moyenne nationale. La qualité est au rendez-vous avec des PS élevés. Le marché export reste porteur grâce à la demande méditerranéenne.
- Tendance : légère fermeté à court terme, mais pression baissière possible à l'automne avec l'arrivée massive de blé ukrainien et russe.

- Contexte : Bon rendement et calibrage correct, notamment pour l'alimentation animale. Les prix sont soutenus par une offre régionale modérée et une demande régulière des fabricants d'aliments.
- Tendance : stabilité attendue, sauf retournement du marché de l'orge brassicole.

Orge

Colza

- Contexte : Le marché des huiles végétales reste tendu, porté par la demande en biodiesel et par la fermeté du soja. Les rendements régionaux dépassent souvent 35 q/ha, bien au-dessus de la moyenne nationale.
- Tendance : potentiel de maintien des prix à haut niveau, avec vigilance sur la concurrence canadienne.

- Contexte : Variabilité marquée des rendements selon la pluviométrie estivale. Le marché réagit aux tensions sur les huiles mais aussi aux volumes en baisse en Espagne.
- Tendance : volatilité probable jusqu'à fin récolte, en fonction de la qualité et du taux d'huile.

Tournesol

Maïs

- Contexte : Les perspectives de récolte sont inférieures aux attentes en raison des restrictions d'irrigation et du stress hydrique à floraison. La concurrence internationale (États-Unis, Brésil) pèse sur les cours.
- Tendance : fermeté possible si les volumes finaux sont en forte baisse.

- Contexte : Marché équilibré, surtout orienté vers l'alimentation animale. Peu de tensions prévues à court terme Facteurs à surveiller

- Qualité des récoltes dans la mer Noire : un déterminant clé des prix export cet automne.
- Météo de fin de cycle pour le maïs et le tournesol : des pluies tardives pourraient limiter la casse.
- Évolution des prix des intrants : une baisse limitée sur les ammonitrates mais hausse des phosphatés, ce qui influencera les marges 2026

Pois

Economie : Tendances nationales et internationales

Marché national : contrastes régionaux et cultures sous pression

En France, la campagne 2025 confirme des résultats solides pour les céréales d'hiver, tandis que les cultures de printemps peinent à compenser les effets du déficit hydrique.

Le blé tendre affiche un rendement moyen national autour de 68,4 q/ha, porté par des performances élevées dans le Bassin parisien et le Sud-Ouest. Les prix, stables à 188–192 €/t selon les zones, bénéficient de la qualité des lots récoltés. L'orge suit une tendance similaire, avec une moyenne nationale de 61,4 q/ha et un marché brassicole soutenu par la demande.

Le colza confirme son regain avec 33 q/ha en moyenne, soutenu par la filière biodiesel. En revanche, le maïs, bien qu'affichant 88 q/ha en moyenne, révèle de fortes disparités entre parcelles irriguées et non irriguées. Les pois connaissent une récolte satisfaisante, avec des volumes en progression dans la plupart des bassins.

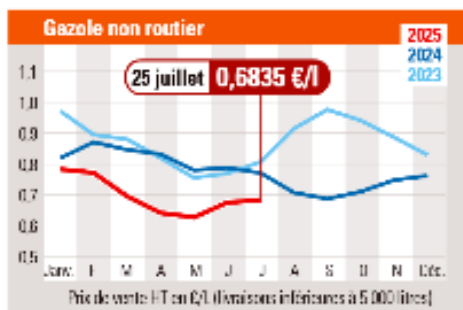
Marché international : offre abondante, prix sous pression

Sur la scène mondiale, le maïs subit une pression marquée. Les perspectives rassurantes aux États-Unis et en Ukraine, combinées à l'arrivée de la seconde récolte brésilienne, maintiennent les cours autour de 190 €/t (Fob Creil au 5 août). En France, 69 % des maïs étaient encore jugés en "bonnes à très bonnes" conditions au 28 juillet, un niveau stable par rapport à la semaine précédente.

Le blé montre une relative stabilité à l'international. Sur Euronext, le marché s'est redressé après un rebond de l'euro face au dollar, conséquence de statistiques américaines décevantes sur l'emploi. Au 5 août, le blé tendre rendu Rouen s'établissait à 198 €/t.

Le soja enregistre un léger rebond sur le marché du tourteau (315 €/t à Montoir), soutenu par la demande européenne. Dans l'Union européenne, l'autoproduction en soja bio progresse et représente désormais 38 % des besoins, contre 33 % en 2017. Cette évolution, portée par la France et l'Italie, permet de réduire la dépendance aux importations, notamment en provenance du Brésil et des États-Unis.

Autres indicateurs à suivre



Pois : récolte française 2025 jugée satisfaisante, avec un rendement moyen en ligne avec la moyenne quinquennale.

GNR (Gazole Non Routier) : prix en légère hausse en juillet (0,6835 €/L au 5 juillet), en raison d'une demande soutenue et d'une remontée des cours du pétrole brut sur fond de tensions géopolitiques.

💡 En résumé, si le marché national reste relativement stable grâce à la qualité des récoltes, les prix mondiaux demeurent fragiles face à l'offre abondante issue des grands pays exportateurs. Pour les producteurs, l'anticipation et la diversification des débouchés restent des leviers essentiels dans ce contexte incertain.

Repères stratégiques pour les producteurs AURA

- *Ventes* : sécuriser dès maintenant une partie des volumes sur les céréales d'hiver pour profiter des niveaux actuels.
- *Cultures de printemps* : attendre les résultats définitifs de rendement avant engagement.
- *Assolement 2026* : renforcer les cultures d'hiver performantes, diversifier les cultures de printemps et privilégier les variétés tolérantes à la sécheresse.

Réglementations agricoles 2026 : ce qui change pour vos enregistrements phyto et factures à la rentrée

À partir de 2026, vos traitements phytosanitaires devront être enregistrés numériquement

À partir du **1er janvier 2026**, vous devrez tenir un registre **numérique** de tous vos traitements phytosanitaires. Cette nouvelle règle fait partie du règlement européen 2023/564. Elle a pour but d'assurer un suivi clair et fiable de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Ce que vous devez noter

Votre registre devra contenir :

- Le nom du produit utilisé (marque et substance active)
- La date et l'heure du traitement
- La dose appliquée
- La surface ou le volume traité
- La culture concernée
- L'emplacement précis de la parcelle traitée

Ces informations doivent être enregistrées dans un format numérique lisible par ordinateur. Les notes manuscrites scannées ne seront plus acceptées.

Quels outils pour ça ?

Plusieurs logiciels et plateformes peuvent vous aider à remplir **cette obligation** :

Géopholia

PhytoReg

Agreo

Farmstar

MesParcelles

Ces outils facilitent la saisie des données et vous garantissent que votre registre respecte les règles.

Quelles conséquences si vous ne le faites pas ?

Ne pas tenir ce registre numérique peut entraîner des sanctions, comme des amendes ou des pénalités administratives. En cas de contrôle, vous devez pouvoir présenter un registre conforme. Cette obligation s'inscrit dans la volonté d'une agriculture plus sûre et transparente, pour protéger votre santé, celle des consommateurs et l'environnement. Pensez à vous préparer dès maintenant pour ne pas être pris au dépourvu en 2026.

Protection des abeilles : rappel de la réglementation phytosanitaire pour les agriculteurs

Les abeilles et autres pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des cultures. Afin de limiter les impacts des produits phytosanitaires sur ces insectes, plusieurs textes réglementaires encadrent leur usage.

Produits phytosanitaires concernés

La réglementation s'applique principalement aux catégories suivantes :

Insecticides, notamment les néonicotinoïdes (imidaclopride, thiaméthoxame, clothianidine) et les pyréthrianoïdes (lambda-cyhalothrine). Exemples commerciaux : Admire®, Cruiser®, Karate®, Decis®.

Fongicides : certains triazoles et strobilurines sont concernés. Exemples : Score®, Opus®.

Acaricides, tels que l'abamectine (Vertimec®).

Certains herbicides, bien que généralement moins toxiques pour les pollinisateurs, doivent être utilisés avec précaution pour préserver les ressources florales.

Conditions d'utilisation et plages horaires

Les traitements phytosanitaires doivent être réalisés en dehors des périodes d'activité des abeilles, soit :

Tôt le matin, avant le début du butinage,

Soir, après le retour des abeilles à la ruche.

L'application est interdite pendant la floraison des cultures attractives pour les abeilles, sauf dérogation spécifique mentionnée dans les autorisations d'utilisation des produits

Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect de ces règles peut entraîner :

Des sanctions administratives, telles que des retraits d'autorisation d'usage,

Des amendes financières,

Des poursuites pénales en cas de mise en danger de la santé publique ou de l'environnement.

Il est recommandé aux agriculteurs de :

Consulter attentivement les étiquettes et notices techniques des produits utilisés,

Respecter strictement les plages horaires d'application,

Éviter les traitements durant la floraison sauf dérogation,

Utiliser des produits présentant un moindre risque lorsque cela est possible

Maintenir des habitats favorables aux pollinisateurs sur les exploitations.

Facturation électronique : une obligation pour tous, y compris les agriculteurs

Depuis 2024, la facturation électronique est devenue une obligation progressive pour toutes les entreprises, y compris les exploitations agricoles, qu'elles soient assujetties ou non à la TVA.

Cette réforme vise à simplifier les échanges, garantir la transparence et lutter contre la fraude fiscale.

À partir de septembre 2026, toutes les factures devront être émises sous format numérique via des plateformes certifiées par l'État.

Exploitations non assujetties à la TVA : création d'un compte sur la plateforme publique Chorus Pro.

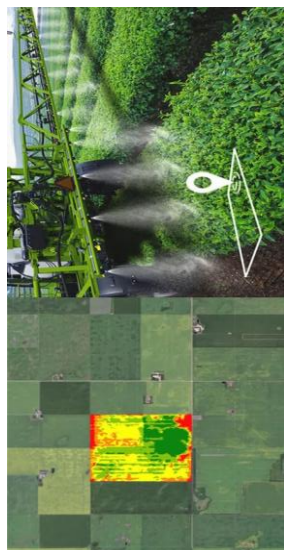
Exploitations assujetties à la TVA : adoption d'un logiciel de facturation électronique certifié (Plateforme de Dématérialisation Partenaire – PDP).

💡 Si vous utilisez déjà un logiciel comptable agricole (Isagri, Smag, Agriplaine...), vérifiez s'il est compatible facturation électronique. Dans de nombreux cas, une simple mise à jour suffira pour que votre logiciel transmette directement vos factures au format conforme.

Toutes les factures doivent être archivées numériquement pendant 10 ans.

Technologies innovantes pour réduire l'usage des phytosanitaires en grandes cultures : pulvérisateurs optimisés, OAD et drones

La réduction des produits phytosanitaires est un enjeu majeur pour les agriculteurs, tant pour limiter les impacts environnementaux que pour maîtriser les coûts. Plusieurs technologies innovantes permettent d'optimiser vos traitements. Cet article présente trois solutions concrètes : les pulvérisateurs optimisés par retour d'information, les Outils d'Aide à la Décision (OAD) et la télédétection par drones.



Pulvérisateurs optimisés par retour d'information

Les systèmes de pulvérisation à dose variable, équipés de capteurs intelligents, permettent d'ajuster en temps réel la quantité de produit appliqué selon l'état des cultures. Ces capteurs analysent la hauteur ou la densité végétale et modulent la dose zone par zone, évitant les surdosages.

Pour les exploitations ne souhaitant pas investir dans un pulvérisateur neuf, il existe des solutions modulaires adaptables sur le matériel existant. Par exemple, **TeeJet** propose son système **DynaJet** et ses buses à modulation électronique, **Raven** ou **Hardi** offrent des kits de gestion de sections et de modulation de débit, et **Amazone** commercialise des systèmes Section Control compatibles avec différents modèles.

Cet investissement, plus accessible, permet de réduire la consommation de produits phytosanitaires de **15 à 30 %**, d'économiser sur les intrants et de limiter l'impact environnemental, tout en prolongeant la durée de vie du pulvérisateur existant.

Il existe également des pulvérisateurs complets intégrant ces technologies (comme le **Pantera** d'Amazone ou le **R4045** de John Deere), mais leur prix est bien plus élevé, généralement compris entre **30 000 € et 100 000 €**.

Outils d'Aide à la Décision (OAD)

Les OAD sont des logiciels qui analysent données agronomiques et météo pour guider vos traitements. Ils intègrent des modèles prévisionnels de maladies, ravageurs ou stades de croissance, optimisant ainsi le moment et la dose des interventions. Parmi les solutions accessibles figurent Xarvio Field Manager (BASF), Géopholia, MesParcelles, et d'autres outils spécialisés. Ils aident à éviter des traitements inutiles et calculent automatiquement l'Indice de Fréquence de Traitements (IFT), un indicateur clé pour suivre et réduire l'usage de produits phytosanitaires. Cela améliore l'efficacité des traitements, permet une meilleure maîtrise de la consommation et réduit les coûts. Bonus : ces OAD facilitent aussi la conformité avec la nouvelle réglementation d'enregistrement numérique des pratiques phytosanitaires, qui entrera en vigueur en janvier 2026, en centralisant automatiquement les données.



Drones et télédétection satellite

La télédétection par drones et satellites complète ces outils. Les drones équipés de capteurs multispectraux détectent précocement stress, maladies ou carences sur vos parcelles. Par exemple, le drone DJI Phantom 4 Multispectral est très utilisé. Par ailleurs, les images satellites gratuites de Sentinel-2 sont accessibles via des plateformes comme Géopholia ou MesParcelles, fournissant des cartes précises pour cibler les zones nécessitant un traitement. L'investissement pour un drone équipé varie de 10 000 € à 40 000 €, tandis que les plateformes logicielles fonctionnent souvent par abonnement. Ces technologies adaptent vos traitements à la réalité du terrain, réduisant la quantité de produits utilisés.

Tableau récapitulatif des technologies

Technologie	Coût d'achat initial (€)	Coût annuel d'entretien (€)	Coût formation (€)	Retour sur investissement (gain €/ha)
Pulvérisateur optimisé (dose variable) – kit adaptable	4 000 à 15 000	500 à 1 500	300 à 700	15 à 30 % de réduction de produits, soit 20 à 60 €/ha
Pulvérisateur optimisé (dose variable) – système complet	30 000 à 100 000	1 500 à 3 000	500 à 1 000	20 à 40 % de réduction de produits, soit 30 à 80 €/ha
Outils d'Aide à la Décision (OAD)	0 (logiciel en abonnement)	500 à 3 000 (abonnement)	200 à 500	Réduction des traitements de 10 à 25 %, gain moyen 20 à 50 €/ha
Drones et télédétection	10 000 à 40 000	1 000 à 2 000	1 000 à 2 000	Amélioration ciblage, réduction des traitements 15 à 30 %, gain 25 à 60 €/ha

Notes : Les coûts peuvent varier selon la taille de l'exploitation, le modèle et les services associés. Le retour sur investissement est indicatif et dépend du type de culture, des pratiques et du contexte local. Les coûts de formation sont souvent nécessaires pour une utilisation optimale et une montée en compétences.

Des investissements rentable et soutenu pour conclure

Bien que l'acquisition de ces technologies représente un coût initial (pulvérisateurs, drones, abonnements logiciels), les économies réalisées sur les produits phytosanitaires, l'amélioration de la qualité des traitements et le respect de l'environnement en font un investissement rentable.

En région Rhône-Alpes, des aides financières comme France 2030 ou FEADER peuvent vous accompagner dans ces investissements. De plus, un accompagnement personnalisé, tel que celui proposé par Agri'Lanterne, peut vous aider à analyser votre exploitation et choisir les technologies les plus adaptées.

ILS AGISSENT DANS VOTRE REGION

En Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs structures et collectifs se mobilisent pour accompagner les agriculteurs vers une réduction durable des produits phytosanitaires, tout en maintenant la performance agricole. Ces initiatives locales innovantes combinent recherche, expérimentation et transfert de connaissances. ARBIOS est un acteur majeur qui facilite la collaboration entre agriculteurs, chercheurs et entreprises. Sa mission est de concevoir des systèmes de production innovants adaptés aux spécificités régionales, en favorisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Le projet BIPILOTE vise à tester et diffuser des solutions techniques pour optimiser la gestion des bioagresseurs. Il propose notamment des outils d'aide à la décision pour mieux cibler les traitements et limiter les applications inutiles. Le Laboratoire d'Innovation Territoriale (LIT) Limagne rassemble différents acteurs autour d'expérimentations sur les grandes cultures, afin d'identifier des pratiques qui réduisent les intrants chimiques tout en préservant les rendements. Le réseau RIS-SCIIn développe des systèmes de cultures innovants, combinant semis direct, couverts végétaux et rotations, afin de réduire la pression des mauvaises herbes et la dépendance aux produits phytosanitaires. Enfin, les groupes DEPHY et ECOPHYTO 3000 regroupent des agriculteurs engagés dans des démarches concrètes pour diminuer leur usage de pesticides. Soutenus par les Chambres d'agriculture, ils expérimentent et diffusent les meilleures pratiques sur plusieurs milliers d'hectares dans la région. Ces acteurs sont des partenaires précieux pour accompagner la transition vers une agriculture plus durable en Auvergne-Rhône-Alpes.

Focus technique d'Août : Intercultures d'automne en AURA : produire, protéger, gagner

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'interculture d'automne est bien plus qu'une obligation réglementaire : c'est un levier agronomique, économique et environnemental. Bien implantée et bien choisie, elle protège le sol, limite les pertes d'azote, enrichit la culture suivante et améliore la rentabilité dès la première année.

Pourquoi miser sur l'interculture ?

- Limiter les pertes d'azote : en sols filtrants (Drôme, Ain, Allier), la lixiviation hivernale peut entraîner une perte de 30 à 60 uN/ha si le sol est nu. Un couvert dense capte cet azote.
- Améliorer la structure : en sols lourds (Forez, Bresse), un enracinement profond (radis, vesce, seigle) favorise la portance et limite le tassement.
- Réduire les adventices : un couvert couvrant >90 % du sol peut réduire la levée de ray-grass ou vulpin de 30 à 50 %.
- Valoriser les aides PAC : écorégimes et MAEC peuvent apporter 60 à 150 €/ha selon le type de couvert.

ARVALIS, essais Rhône-Alpes 2023 : « Un couvert dense implanté juste après moisson réduit en moyenne de 40 % les pertes d'azote par lixiviation, tout en améliorant la portance au printemps suivant.

Planter au bon moment, avec la bonne technique — et comprendre pourquoi

Fenêtre post-moisson précoce (10-25 juillet) :

- Pourquoi ? l'humidité résiduelle post-récolte permet une levée rapide, indispensable en sols filtrants.
- Comment ? espèces à cycle long (vesce + radis, sorgho) pour maximiser la biomasse et capter plus d'azote.

Fenêtre après récolte tardive (début août) :

- Pourquoi ? jours plus courts, températures plus basses, risque de déficit de croissance.
- Comment ? mélanges à croissance rapide (avoine + vesce + phacélie) pour couvrir vite.

Techniques recommandées (ARVALIS) :

- TCS léger + roulage lourd : bon contact graine/sol, réduction évaporation.
- Semis direct à disques (sol sec) : préserve structure et humidité, limite levée adventices.
- Profondeur régulière : levée homogène → biomasse homogène.

Choisir le bon couvert selon l'objectif

Objectif principal	Espèces / Mélange	Dose (kg/ha)	Restitution N moyenne (u/ha)*	Idéal pour
Fixer N + structurer	Vesce velue + Radis fourrager	30 + 8	35-50 (jusqu'à +40 vs sol nu)	Maïs / tournesol suivant
Couv. rapide + économie eau	Avoine rude + Vesce commune	25 + 30	20-30	Automnes secs
Limiter adventices	Seigle fourrager + Trèfle d'Alexandrie	40 + 8	25-35	Parcelles à forte pression
Sécher le sol	Moutarde blanche	8 à 10	10-20	Préparer cultures sensibles
Produire en sec	Sorgho fourrager	15 à 25	15-25	Sols superficiels et secs

Un outil pour calculer les gains :

Méthode MERCI

Outil national développé par ARVALIS, Terres Inovia et l'ITB permettant d'estimer les gains agronomiques des intercultures en calculant la restitution en azote (N), phosphore (P_2O_5) et potassium (K_2O) à partir de la biomasse produite et de sa composition.



Bonus fertilisant : ce que disent les mesures

Selon ARVALIS, l'effet fertilisant d'un couvert se mesure par le supplément d'azote absorbé par la culture suivante par rapport à un sol nu.

- Légumineuses pures ou en mélange : +30 à +40 kg N/ha restitués en moyenne, grâce à un rapport C/N faible (décomposition rapide et minéralisation précoce).
- Couverts non légumineux : apport azote plus faible (10 à 25 uN/ha), mais intérêt structurant et de couverture.

- Clé de lecture : un C/N inférieur à 15 favorise une restitution rapide de l'azote (cas des légumineuses), alors qu'un C/N > 25 ralentit la libération, plus adaptée aux cultures d'été.

Gains nets moyens selon type de couvert & sol (€/ha)

Couvert / Mélange	Sol filtrant	Sol moyen	Sol lourd
Vesce velue + Radis	+150-160	+130-140	+110-120
Avoine rude + Vesce commune	+100-110	+90-100	+80-90
Seigle fourrager + Trèfle	+105-115	+100-110	+95-105
Sorgho fourrager	+90-100	+80-90	+60-70
Moutarde blanche	+55-65	+50-60	+40-50

Exemple : Plaine de l'Ain (Vesce + Radis) :

- Charges : semences 42 €, semis direct 18 €
→ Total 60 €/ha.
- Gains directs :
 - Économie engrais : 45 uN/ha ≈ 68 €
 - Aide PAC : 60 €
- Gains indirects :
 - Désherbage : -15 €
 - Rendement culture suivante : +3,8 à +4,2 q/ha (≈ 50 €)
- Marge nette : +130 à +140 €/ha la 1^{re} année.

Pour conclure : en Auvergne-Rhône-Alpes, les intercultures d'automne ne sont plus une contrainte, mais une réelle opportunité : elles permettent de renforcer la fertilité des sols, de protéger les cultures futures, de diminuer les intrants et de valoriser les dispositifs de la PAC. Les données ARVALIS montrent un gain réel en azote (jusqu'à +40 kg N/ha) — un levier agronomique concret. Bien implantées, ces cultures intermédiaires deviennent un formidable investissement, avec des retours nets atteignant jusqu'à **+160 €/ha dès la première année**, selon le contexte pédoclimatique local.

Les prochains jours s'annoncent marqués par un temps sec et ensoleillé, avec des températures élevées et aucune pluie prévue sur l'ensemble de la période.

Du 10 au 13 août : chaleur intense et forte évaporation

Les maximales oscilleront entre 34 et 37 °C, avec des minimales de 18 à 21 °C. L'humidité relative restera faible (15 à 31 %) et l'évapotranspiration potentielle (ETP) dépassera les 8 mm/jour, accentuant le risque de stress hydrique sur les cultures estivales (maïs, soja, tournesol). Les vents, faibles à modérés, souffleront du NNO à ESE (10 à 15 km/h).

Conseils : Maintenir l'irrigation sur maïs en stade floraison/remplissage grain. Éviter les travaux du sol en pleine journée pour limiter les pertes d'humidité. Planifier la moisson des parcelles prêtes en matinée pour réduire l'échauffement des grains.

Du 14 au 17 août : chaleur durable

Les températures resteront élevées (32 à 36 °C en journée, 21 à 23 °C la nuit). L'humidité se situera entre 20 et 40 %, avec une ETP de 6,9 à 8,2 mm/jour. Vents de secteur Est à Nord, parfois jusqu'à 25 km/h.

Conseils : Surveiller le dessèchement des cultures non irriguées, notamment sur sols légers. Ajuster les apports d'eau pour éviter le stress hydrique en période de remplissage. Avancer les récoltes de cultures à maturité pour limiter les pertes qualitatives.

Du 18 au 22 août : baisse progressive des températures

Les maximales passeront de 34 °C le 18 août à 28 °C le 22 août, tandis que l'humidité remontera jusqu'à 55 % en fin de période. L'ETP diminuera progressivement de 7,1 à 5,3 mm/jour. Vents faibles à modérés de secteur NNE à Est.

Conseils : Profiter de la baisse des températures pour préparer les sols pour les semis d'intercultures ou colza. Sur maïs, surveiller les stades de maturité pour organiser les ensilages. Réaliser les opérations mécaniques (déchaumage, travail superficiel) en fin de journée pour préserver l'humidité résiduelle.

Bilan et recommandations

Aucune précipitation prévue sur la période → vigilance sur l'irrigation et la gestion de l'eau.

Ensoleillement élevé propice aux récoltes et à la finition des cultures d'été.

Anticiper les travaux de préparation des sols pour les semis d'automne dès la fin du pic de chaleur.

Dispositif 202 – Agroéquipements durables

Taux d'aide : 25 à 40 % (majoration de +10 % pour les équipements réduisant l'usage de phytosanitaires, +5 % pour les Jeunes Agriculteurs).

Investissement minimum : 5 000 € HT – Plafond : 50 000 € HT (plafond modulé pour les GAEC).

 **Dépôt des dossiers** : possible toute l'année, mais l'instruction se fera au printemps 2026 (acceptations possibles à partir d'août/septembre 2026 dans le pire des cas).

✓ Exemple d'équipements subventionnables :

Pulvérisateurs avec coupure automatique de tronçons ou modulation de dose.

Kits de régulation ou de coupure pour pulvérisateurs existants.

Semoirs directs ou matériel de semis simplifié.

Matériels de désherbage mécanique (bineuses, herse étrilles...).

Équipements de précision : GPS, capteurs, systèmes d'aide au guidage.

Systèmes de gestion d'irrigation économes en eau (sondes, pilotage).

Outils d'aide à la décision (OAD) intégrés au matériel.

Dispositif 302 – Transformation, conditionnement et commercialisation

Taux d'aide : jusqu'à 35 %.

Investissement minimum : variable selon le type de projet (généralement autour de 5 000 à 10 000 € HT).

 **Dépôt des dossiers** : ouverture prévue septembre 2025, clôture en décembre 2025 (instruction début 2026).

✓ Investissements subventionnables :

Bâtiments de stockage

Locaux de transformation

Matériel de conditionnement et d'emballage

Équipements de tri, calibrage et pesage :

Installations de conservation

Aménagements pour circuits courts :

Méditer : Ils en parlent, on parle, vous en parlez : Loi Duplomb : censure, colère et mobilisations en AURA

Le 7 août 2025, le *Dauphiné Libéré* publiait l'article « Isère – Agriculteurs en colère face à la censure », relatant la réaction d'Aurélien Clavel, président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, suite à la décision du Conseil constitutionnel de censurer la réautorisation de l'acétamipride : « On nous l'interdit sans nous donner d'alternative ! »

Pour lui, cette décision fragilise certaines exploitations de grandes cultures, déjà en difficulté face aux contraintes réglementaires et climatiques. Le même jour, le journal publiait « Ardèche – Réaction de la Confédération paysanne » (rédigé par [Nom du journaliste]), où le syndicat saluait une “victoire en demi-teinte” : « La loi reste un pas vers un modèle productiviste et industriel de l'agriculture. »

Selon eux, la censure partielle ne remet pas en cause la logique d'intensification agricole, au détriment de l'agriculture paysanne.

En parallèle, *Le Dauphiné Libéré* relayait le 24 juillet 2025 l'initiative « Nourrir, pas empoisonner : 400 chefs se mobilisent contre la loi Duplomb ». Ce collectif de restaurateurs, étoilés ou non, dénonçait les effets potentiels de la loi sur la qualité et la sécurité alimentaires : « Nous faisons ce métier pour nourrir, pas pour empoisonner. ». Cette mobilisation, soutenue par le milieu gastronomique, illustre un lien direct entre pratiques agricoles, santé publique et valorisation du terroir.

Agri' Lanterne : votre partenaire pour des grandes cultures performantes et rentables

Dans un contexte agricole où chaque décision compte, les exploitants doivent jongler entre exigences techniques, réglementaires et économiques. Mauvaise saisie réglementaire, dossier de subvention incomplet, analyse financière approximative... autant de points qui peuvent coûter cher à la ferme. C'est là qu'**Agri' Lanterne** intervient : pour vous accompagner, de la parcelle au bureau, avec des solutions concrètes, adaptées à votre exploitation et à votre région.

Des accompagnements pensés pour vous faire gagner en efficacité et en sérénité

Technique Grandes Cultures – Maîtrisez vos cultures du semis à la récolte

1 - Saisie et suivi phytosanitaires : enregistrement complet sur Géopholia, MesParcelles ou Excel, en conformité avec la réglementation obligatoire au 1er janvier 2026.

2 - Cartographie de vos parcelles : visualisation claire des cultures, sols et zones sensibles pour optimiser vos choix techniques.

3 - Analyses de sol et conseils fertilisation : interprétation professionnelle et recommandations personnalisées pour améliorer la fertilité et les rendements.

 Objectif : sécuriser vos pratiques, optimiser vos interventions et gagner un temps précieux.

Administratif & Subventions – Profitez pleinement des aides auxquelles vous avez droit

 Objectif : obtenir vos financements sans perdre de temps dans la paperasse.

Montage complet de dossiers FEADER, FranceAgriMer, PCAE, DJA...

Évaluation technique et économique de votre projet pour maximiser vos chances d'acceptation.

Suivi administratif jusqu'au paiement final.

Économique & Comptable – Analyse et Ratio Agricole – Pilotez votre exploitation avec une vision claire

1 - Analyse de rentabilité par culture et calcul des coûts de production.

2 - Suivi de trésorerie et simulation de capacité d'investissement.

3 - Identification des leviers pour améliorer vos marges.

 Objectif : prendre des décisions éclairées pour développer votre exploitation en toute sécurité.

En grandes cultures, la réussite ne repose plus seulement sur la technique : elle dépend aussi de votre capacité à anticiper, gérer et optimiser chaque aspect de votre exploitation. Avec Agri' Lanterne, vous bénéficiez d'un accompagnement local, réactif et adapté à votre réalité.

 Contactez-nous dès aujourd'hui au 07 89 77 16 02 ou rendez-vous sur www.agrilanterne.com pour découvrir comment nous pouvons faire grandir votre exploitation.

Recevez chaque mois toute l'actualité agricole en grande culture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des analyses de marché, des conseils techniques et des données météo locales, directement chez vous ou par e-mail.

 Mes coordonnées

Nom : _____	Adresse : _____
Prénom : _____	_____
Tél : _____	Code postal / Ville : _____
éphone : _____	E-mail : _____

 Je choisis ma formule d'abonnement à La Lanterne Grande Culture

- | | |
|--|---|
| ☐ Version papier – 6 € TTC /numéro – Envoi postal mensuel | ☐ Abonnement annuel papier – 50 €/an (12 numéros) |
| ☐ Version numérique (PDF) – 2,5 €/numéro – Envoi par e-mail | ☐ Abonnement annuel numérique – 25 €/an (12 numéros) |

 Mode de paiement

- ☐ Chèque à l'ordre de BOURJAC Camille - Agri' Lanterne

Si règlement par Virement bancaire, carte bancaire ou prélèvement SEPA, veuillez-vous rendre sur notre site internet www.agrilanterne.com ou en flashant le QR Code :



 À retourner par mail : contact@agrilanterne.com ou par voie postal : Agri' Lanterne (Bourjac Camille) - 7 rue de l'église 26140 Saint Rambert d'Albon.

 **Protection des données :** Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de votre abonnement. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données.

Date : ____ / ____ / ____ Signature : _____

LA LANTERNE



GRANDE CULTURE

À retenir pour les prochaines semaines :

Anticiper les semis d'intercultures pour protéger les sols et capter l'azote.

Maintenir une surveillance météo et hydrique pour ajuster vos chantiers.

Préparer vos obligations réglementaires 2026 (registre phyto numérique & facturation électronique).

Dans le prochain numéro – Octobre 2025

Dossier technique : Fertilisation d'automne des céréales – comment ajuster les apports pour optimiser la reprise et sécuriser le rendement.

Surveillance sanitaire : Pucerons porteurs de viroses (JNO) – reconnaître les symptômes, anticiper les risques et intervenir au bon moment.

Zoom agronomie : Apports PK sur céréales en sols pauvres – stratégies gagnantes et retour sur essais régionaux.

Contact & abonnement

Agri'Lanterne – 07 89 77 16 02 – contact@agrilanterne.com – www.agrilanterne.com

Version papier : 6 € / numéro et 50€ / 12 – Numérique : 2,5 € / numéro et 25€ / 12